

No
ligne

PROJETS SUBVENTIONNÉS PAR LE COMPTE D'AIDE À LA SUBSTITUTION D'ÉNERGIES PLUS POLLUANTES POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 SEPTEMBRE 2003		
1	Nombre de clients :	9 (1)
2	Volume déplacé (1 000 m ³) :	2129
3	Investissement :	
4	Branchement et conduite	1 123 194 \$
5	PRC	42 500 \$
6	Sommes utilisées :	280 150 \$ (2)
7	Rentabilité de l'ensemble des projets réalisés grâce à l'utilisation du CASEP :	
8	<u>Sans le CASEP</u>	
9	Point Mort (années)	25,56
10	T.R.I. %	6,16%
11	<u>Avec le CASEP</u>	
12	Point Mort (années)	4,35
13	T.R.I. %	9,25%
14	Solde du CASEP :	7 686 \$ (2)

15 (1) L'énergie déplacée pour les 9 clients est le mazout pour 6 clients, le propane pour 1 client et le mazout et le propane pour 2 clients.

16	(2) Solde du CASEP, 30 septembre 2002	196 420 \$
17	Correction du solde 2002 - transaction annulée	12 000
18	Montant autorisé CASEP pour 2003	73 000
19	Intérêts gagnés en 2003	6 416
20	Sommes utilisées en 2003	(280 150)
21	Solde du CASEP, 30 septembre 2003	7 686
22	Sommes engagées en 2003 devant être déboursées en 2004	(94 200)